

## MAIRIE D'EYZAHUT

26160

04.75.90.16.35

mairie.eyzahut@orange.fr

### Procès-verbal de la séance du conseil municipal du vendredi 6 février 2015 à 20 h 30

**Date de convocation** : 3 février 2015

**Président** : Fabienne Simian, maire

**Présents** : Marianne Castelly, Dominique Gourabian, Jacques Gourabian, Jacques Holz, Françoise Laverdure, Alain Ramousse, Fabienne Simian

**Excusés représentés** : David Lardan (pouvoir à Fabienne Simian)

**Absent excusé** : Marc Aubert, Thomas Pourrot, Catherine Videau

**Secrétaire de séance** : Françoise Laverdure

---

## Rencontre avec une personne de la CCI à propos de l'auberge

---

Monsieur Kornprobst, de la Chambre du Commerce et de l'Industrie, a été invité par la commune pour discuter du devenir de l'auberge.

Il donne des informations concernant la charte "Bistrot de Pays" pour laquelle il souligne qu'il faut au préalable s'assurer :

- de la viabilité du projet,
- du professionnalisme du candidat.

## Ouverture de séance

---

Le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2014, lequel est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Elle propose de modifier la délibération concernant le déclassement du chemin communal n° 8 prise lors du dernier conseil dont les termes étaient à revoir et d'ajouter une délibération concernant des travaux supplémentaires facturés par l'entreprise Eyzahut Multiservices. L'ensemble du conseil est favorable à ces modifications.

## DÉLIBÉRATIONS

---

### 1. Courrier pour remise gracieuse

---

Monsieur Quinqueton, trésorier de la commune, a fait parvenir une demande de remise gracieuse émise par un abonné au sujet de sa facture d'eau et pour laquelle seule la commune peut prendre une décision.

Madame le Maire rappelle que cette personne avait déjà bénéficié de la non facturation des taxes liées à l'assainissement et que le conseil s'était montré favorable à l'étalement de sa dette (CM du 9 juillet 2014).

Après délibération, le conseil municipal réitère sa position quant à l'étalement de la dette. Un courrier sera adressé à l'intéressé lui indiquant de prendre contact avec le trésorier pour en définir les modalités d'exécution.

---

## **2. Rapport de la CLECT**

---

Fabienne Simian donne lecture du rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) réunie le 10 décembre 2014 et pour lequel une approbation des conseils municipaux des communes membres de la CCDB est attendue.

Après délibération, le conseil municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

---

## **3. Ouverture de poste de régisseur**

---

La création du poste de régisseur pour juillet et août 2015 est adoptée à l'unanimité.

---

## **4. Ouverture de poste de maître-nageur**

---

La création du poste de MNS pour les mois de juillet et août 2015 est également adoptée à l'unanimité.

---

## **5. Modification des termes de la délibération concernant le déclassement du chemin communal n° 8**

---

Comme annoncé en début de séance, Madame le Maire propose, d'apporter quelques précisions à la délibération prise le 12 décembre 2014 au regard de la clarté de la formulation et de la non soumission à enquête publique.

Le conseil municipal est favorable à l'unanimité à cette modification.

---

## **6. Travaux supplémentaires facturés par l'entreprise Eyzahut Multiservices**

---

L'entreprise Eyzahut Multiservices avait fourni un devis d'un montant de 890,00 € HT pour des travaux de renforcement du réseau d'eau quartier Dupi.

Le temps passé à la recherche des raccords ayant été supérieur à celui estimé, le montant des travaux réalisés s'élève à 1029.37 € HT.

Le conseil municipal accepte cette hausse à l'unanimité.

---

## **RETOURS DU MAIRE**

---

- L'arrêté de déplacement du panneau d'entrée de village a été envoyé.
- Les dossiers de consultation du nouveau projet de carte communale ont été adressés aux organismes intéressés. Le rapport final du schéma directeur d'assainissement réalisé par la société Hydroc est en attente.
- Une demande a été faite auprès d'un agent immobilier pour réaliser une estimation de la valeur du presbytère.
- Jean Anton, l'agent communal, est titularisé dans la fonction publique depuis le 1<sup>er</sup> février 2015 au grade d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, passant ainsi du 1<sup>er</sup> au 9<sup>ème</sup> échelon de l'échelle indiciaire 3.
- Suite à la proposition qui leur avait été faite, 12 locataires sur 14 ont accepté de signer un nouveau contrat de location.
- Des détecteurs de fumée (obligatoires à compter du 8 mars 2015) sont en cours de mise en place dans les locations communales.
- Les travaux d'isolation du chalet n° 3 ne sont pas encore terminés (retard dû aux intempéries).

- Gros Tru : les UV sont opérationnels. La réception des travaux n'a cependant pas encore été réalisée car l'entreprise Chatte doit réajuster certains points.
- Le bornage du réservoir de Baume rouge est accepté et signé. Le dossier peut suivre son cours.
- L'acquisition d'un véhicule d'occasion en remplacement du véhicule communal actuel est à l'étude.
- Encombrants : comme nous l'avions proposé, un ramassage d'objets encombrants sera proposé aux habitants n'ayant pas la possibilité de transporter ces objets par leur propre moyen à la déchetterie (information à venir dans les boîtes aux lettres).
- Piscine : un appel d'offres a été lancé pour des travaux d'étanchéité du moyen bassin et de la pataugeoire ainsi que la filtration des trois bassins. Deux entreprises sont déjà venues sur place pour réaliser leurs devis.
- Élections cantonales : M. Gilles (candidat) viendra en mairie le 27 février prochain pour présenter son programme.

L'ordre du jour étant traité, Madame le Maire lève la séance à 21 h 55.